

L'oiseau MAG

La revue

tion des Oiseaux - Printemps 2012



Le milan royal dans le Massif central



Le Grand Parc Miribel Jonage
Les îles de Talan et d'Umara

Les manchots du Cap
L'œdicnème criard



**100 ANS
D'ACTIONS
POUR LA NATURE**

DOSSIER

CONSERVATION



Le milan royal *dans le* *Massif central,* *toujours menacé !*

"Royal certes par l'élégance de ses allures et par les vives couleurs de son plumage, c'est un des plus beaux rapaces d'Europe. Son évocation me reporte sur un haut plateau du Jura franc-comtois, une vaste étendue de pâtures et de tourbières où serpente un affluent du Doubs, entre les longues croupes sombres des forêts de sapins. Quelques beaux villages y éparpillent leurs troupeaux et leurs champs, les courlis chantent, les vanneaux pirouettent. Dans l'azur ou le gris plombé du ciel flottent les rapaces, et parmi eux le milan royal plane comme une hirondelle géante aux teintes rutilantes. Plus que tout autre, il semble délié des lois de la pesanteur ; son parent le milan noir est un lourdaud à côté de sa grâce et de sa souplesse aériennes."

Paul Géroudet



Tête grise, corps roux vif strié de noir, longue queue rousse, dessous des ailes noir "patchées" de blanc, font du milan royal une espèce aisément reconnaissable et l'un des plus beaux rapaces du monde ! La queue fortement échancrée quand elle est tenue serrée, prend une forme triangulaire quand elle est largement étalée comme ici. Il vole nonchalamment à faible altitude, derrière les tracteurs lors de la fenaison.

© Fabrice Calvez

CES mots de Paul Géroudet, écrits en 1965 à l'époque où le milan royal était la cible des pires persécutions, expriment on ne peut mieux la beauté et la nonchalance de ce magnifique rapace. On retrouve aujourd'hui sur les vastes plateaux basaltiques du Cantal la même ambiance : prairies, tourbières et villages pittoresques sont survolés par le rapace, courlis et vanneaux, soucieux de la sécurité de leurs poussins, le pourchassent à son passage.

Un rural au régime varié

Comme tous les grands oiseaux, le milan royal peut vivre vieux. L'oiseau le plus âgé connu a atteint vingt-neuf ans et dix mois, mais certainement bien plus ; la plupart des individus n'atteindraient toutefois pas leurs cinq ans. Le milan royal, s'il peut nicher exceptionnellement dès l'âge d'un an, ne se reproduit généralement pour la première fois qu'à trois ou quatre ans. Son régime alimentaire dans le Massif central, étudié à partir de l'analyse de

pelotes de réjection contenant plus de 20 000 proies, est essentiellement composé de micromammifères (taupes, campagnols des champs et terrestres) et d'invertébrés (vers de terres, bousiers, perce-oreilles, grillons, larves de hanneton, chenilles) mais aussi de passe-reaux et de jeunes corvidés (corneilles et pies) qu'il capture mieux que le milan noir. Comme ce dernier, il est également charognard (cadavres des routes, des fermes ou des troupeaux, placentas lors des mises-bas, poissons morts et ordures ménagères).

Le milan royal vit dans les zones de plaine et de moyenne montagne où persistent de grandes surfaces en herbe et un habitat rural traditionnel. Il niche dans les arbres des haies et des bosquets ou en lisière de forêt, presque toujours à flanc de coteau. Les couples se

Le milan royal vit dans les zones de plaine et de moyenne montagne où persistent de grandes surfaces en herbe et un habitat rural traditionnel

réapproprient leur site de nidification fin février-début mars, les parades battent alors leur plein, le mâle simulant poursuites et attaques sur la femelle. La ponte de 2 ou 3 œufs est déposée entre fin mars et mi-avril, les jeunes naissent un mois plus tard et s'envolent au début de l'été, entre la fin juin et la mi-juillet.

C'est un migrateur partiel, c'est-à-dire qu'une partie seulement des populations ou des individus d'une même population sont migrateurs. Ainsi les populations méditerranéennes et insulaires (Espagne, Italie, Corse, Royaume-Uni) sont globalement sédentaires alors que les populations nordiques (nord-est de la France, Allemagne, Pologne) sont majoritairement migratrices et hivernent en Espagne, dans une moindre mesure en France (Pyrénées et Massif central). Entre les deux, les populations de Suisse et du Massif central migrent en partie seulement, les jeunes sont quasiment tous migrateurs mais les adultes sont sédentaires tant que l'enneigement ne les contraint pas à partir. C'est le cas aussi de la population qui occupe la Scanie dans le sud de la Suède.



Volontiers charognard, ce milan royal immature se repaît du cadavre d'un lapin de garenne. Photos à droite. 1 : fin mai, l'ensilage de l'herbe bat son plein, milans noirs et royaux profitent des victimes de la faucheuse. 2 : entre Cantal et Lozère, les prairies, landes et forêts de la vallée du Bes composent un paysage idéal pour le milan royal. 3 : au pied des montagnes du Cantal, prairies naturelles et haies de frênes sont le domaine du milan royal.

UN EUROPÉEN AUX EFFECTIFS LIMITÉS

Le milan royal est, avec l'aigle ibérique, la seule espèce de rapace endémique à l'Europe. Il niche régulièrement dans 20 pays, dont seulement 10 hébergent plus de 100 couples. La moitié de la population mondiale, estimée à seulement 20 000-25 000 couples, niche en Allemagne. L'Allemagne, la France et l'Espagne abritent environ 72 % des couples nicheurs. Si l'on ajoute la Suède, le Royaume-Uni et la Suisse, on obtient pour ces six pays environ 93 % de la population mondiale. La Pologne, la Belgique, la République tchèque, le Portugal et l'Italie complètent cette répartition.

En France, la population était estimée à 3 400 couples au début des années 2000 (Thiollay & Bretagnolle, 2004). En 2008, une nouvelle enquête montrait une baisse importante de l'ordre de 20 % avec plus que 2 600 couples. Les couples nicheurs se concentrent dans quatre bastions : le Massif central (surtout l'Auvergne), le piémont pyrénéen (du Pays basque à l'ouest de l'Aude), la Franche-Comté et la Corse. Des populations très réduites de quelques couples ou dizaines de couples subsistent dans les derniers secteurs herbagés du nord-est de la France : l'Auxois (Côte-d'Or), le Bassigny (Haute-Marne), le Sundgau des étangs et l'Alsace bossue (Alsace), et quelques secteurs de Lorraine.

La population du Massif central qui compte plus de 1 000 couples, soit environ 40 % de la population française, se concentre dans le sud de l'Auvergne (sud-ouest du Puy-de-Dôme, Cantal et Haute-Loire), elle déborde sur certains départements limitrophes : la Corrèze dans le Limousin, l'Aveyron en Midi-Pyrénées, la Lozère en Languedoc-Roussillon, l'Ardèche et la Loire en Rhône-Alpes.



Une régression alarmante

Les populations de milan royal ont subi au niveau national une forte régression au cours de la première moitié du XX^e siècle, jusqu'à sa protection légale. Les effectifs et l'aire de distribution ont ensuite nettement gonflé durant les années 80, probablement en réaction à sa protection et à l'essor de la société de consommation avec son cortège de décharges d'ordures ménagères. Au milieu des années 90, une régression spectaculaire s'est enclenchée à l'échelle européenne (BirdLife International, 2004). Ainsi, près de 90 % de la population du nord-est de la France (Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne) aurait disparu ; il n'y subsiste que quelques dizaines de couples au lieu de centaines. La population espagnole a également très fortement décliné, les estimations faisant état d'une régression de 50 % sur les dix dernières années.



© D. DAMSCHEN / ARCOBSP

Le milan royal est un des rapaces aux couleurs les plus vives. Cet adulte a réussi à trouver à se nourrir malgré l'épaisse couche de neige qui l'empêche habituellement de capturer les campagnols, ses proies favorites.

La régression globale de l'espèce est principalement due au développement de la céréaliculture au dépend des herbages qui ont diminué de 15 % en France dans les années 80 et 90. La réunification de l'Allemagne de l'Est avec sa voisine de l'Ouest a eu les mêmes conséquences. Les populations de Franche-Comté et d'Auvergne sont également largement exposées aux empoisonnements indirects par la bromadiolone, anticoagulant utilisé pour la lutte contre les campagnols terrestres dont les pullulations cycliques affectent la productivité des prairies et la qualité du lait des vaches qui y pâturent (lire en page 65). En Allemagne, le suivi de la mortalité par collision avec les éoliennes montre que le milan royal y est particulièrement sensible, c'est en effet l'espèce la plus souvent victime de ces machines ; cette mortalité affecte surtout les adultes en période de reproduction, ce qui est d'autant plus grave.

Alors qu'en plaine son habitat continue de se dégrader, la pérennité des habitats favorables semble assurée dans les zones de moyenne montagne où des menaces subsistent : fermeture des milieux par déprise agricole, traitement des pullulations de campagnols terrestres à l'aide d'anticoagulant, intensification des pratiques agricoles (ensilage d'herbe) favorables à l'alimentation des milans en période d'élevage des jeunes mais sans doute défavorable à long terme (régression de la biomasse animale : insectes et oiseaux prairiaux en particulier). La dégradation des conditions d'hivernage en Espagne liées aux profondes modifications de l'agriculture, à la recrudescence des empoisonnements volontaires des prédateurs et aux restrictions imposées à l'équarrissage naturel, sont aussi probablement des menaces importantes pour nos populations.

Une mobilisation indispensable

Face à la régression alarmante de ces populations et aux menaces constatées, la LPO s'est mobilisée dès le milieu des années 1990, notamment en Champagne-Ardenne où les premiers suivis ont été mis en place. La LPO a su alerter les pouvoirs publics des périls qui affectent le milan royal et lance dès 1999 un appel alarmant sur la situation critique de l'espèce. Un groupe de travail se constitue alors sous l'égide du ministère en charge de l'Environnement qui commande la rédaction d'un plan national de restauration, et une enquête sur son statut en Europe est lancée. L'objectif général de ce type de plan est d'améliorer les connaissances en vue d'une meilleure conservation des espèces menacées de la faune et de la flore.

Les plans de restauration sont la continuité de cette démarche. Ils sont mis en oeuvre pour des espèces dont le statut de conservation est défavorable. Le choix des espèces repose sur l'importance des menaces aux niveaux national et européen et la responsabilité patrimoniale de la France. Rédigé par la LPO et validé par le Conseil national de protection de la nature (CNP) en 2002, ce plan d'action a été établi pour 5 ans (2003-2007) et avait pour objectif général de stopper le déclin des effectifs français et de restaurer les populations. Achievé en 2007, il a fait l'objet d'un bilan et d'une évaluation. Au vu des conclusions, la mise en place d'un second plan d'action a été actée par le ministère. Sa rédaction est en cours et durant cette période de transition les actions du premier plan sont poursuivies.

Les financements alloués par le ministère étant très limités, c'est aux acteurs locaux de chercher d'autres aides afin de mettre en place les actions prévues. C'est ainsi qu'après plusieurs années

Le milan royal : une espèce dont le statut de conservation est défavorable

d'un travail important mené en Auvergne grâce à des financements de la Dren et de la région, la LPO Auvergne dépose pour la période 2009-2012 un projet d'une envergure bien plus importante en faisant appel au Fonds européen de développement rural (Feder Massif central). C'est ainsi que naît un programme d'actions en faveur du milan royal à l'échelle du Massif central, mutualisant les forces de plusieurs



© Richard Revels (xspb-images.com)

Le milan royal est un rapace relativement grand avec une envergure de 1,5 mètre, les mâles pèsent de 750 g à 1 kg et les femelles de 950 g à 1,3 kg. Rapides et agiles, ici deux milans plongent soudainement et effleurent le sol pour y capturer une proie qu'ils s'empresseront de se disputer.

délégations de la LPO et d'autres associations de protection de la nature : LPO Auvergne, LPO Aveyron, LPO Loire, CORA Ardèche, SEPOL et ALEPE.

De l'inventaire à la protection

Dans le cadre du Plan National d'Action, sa déclinaison en Auvergne puis plus largement à l'échelle du Massif central, porte sur trois domaines d'actions :

- inventaires et suivis des populations,
- élaboration et mise en place de mesures de conservation,
- sensibilisation au caractère patrimonial de l'espèce.

La mise en place d'inventaires et de suivis vise à l'amélioration des connaissances et à l'identification de la dynamique des populations et des causes de leur déclin. Les inventaires réalisés dans le cadre de l'enquête nationale rapaces (2000-2002) et la reconduction de la méthodologie de cette enquête en 2008 spécifiquement

ciblée sur le milan royal ont permis d'estimer la population nicheuse française juste avant et après la durée du plan national d'action. L'analyse des résultats conclut à une baisse importante de la population, de l'ordre de 20 % sur cette période, essentiellement dans le nord-est de la France et le Massif central. Toutefois, les estimations issues de l'enquête 2000-2002, largement surévaluées dans les régions où le milan royal n'y était

déjà plus que très localisé, ne permettent pas d'être certain de cette forte baisse, et des estimations plus précises restent à entreprendre. **Outre ces inventaires, trois protocoles d'étude et de suivi des populations ont été mis en place.**

Le premier, débuté dès 2001 en Auvergne, s'appuie essentiellement sur le réseau de bénévoles et cherche à estimer et suivre dans le temps **l'évolution des hivernants**. Ce suivi est rendu possible

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA CONNAISSANCE

"Romulus", milan royal mâle adulte équipé d'une balise Argos-GPS solaire en juillet 2010 sur son site de reproduction, dans le Cantal, nous apporte de précieuses informations.

Cet oiseau ne semblait pas motivé pour migrer puisque, il était encore sur son site de nidification à la fin du mois de novembre 2010, mais l'arrivée d'une vague de froid et de neige l'a forcé à partir de son territoire, situé à plus de 1 000 m d'altitude. Il aurait pu rejoindre plusieurs centaines de ses congénères hivernants à quelques kilomètres de là, sur la décharge de Saint-Flour, mais il n'en a rien fait, il est parti loin ! À Badajoz, en Extremadura, près de la frontière portugaise. Il y a passé un court hiver d'à peine 2 mois : le 6 février 2011 commençait son voyage de retour. Dix jours plus tard, il était de retour chez lui après un périple de 1 150 km. De mars à novembre 2011, plus de 600 localisations GPS permettent d'estimer de façon précise l'étendue du domaine vital de l'oiseau, il se révèle tout petit, couvrant à peine 5 km².

(Pour en savoir plus, lire l'article paru dans RAPACES DE FRANCE N°13 en pages 36-37 - Hors-série 2011).



© Sébastien Heinerich

Au crépuscule, ces milans royaux (3 adultes en haut et un jeune en bas) se sont regroupés dans le houpier d'un grand arbre pour y passer la nuit.

par le caractère grégaire de l'espèce en période hivernale. En effet, les milans royaux concentrés autour de ressources de nourriture importantes (décharges d'ordures ménagères, placettes d'alimen-

Le Massif central accueille entre 1 000 et 2 000 milans royaux hivernants, soit près du tiers de la population hivernant en France

tations, secteurs riches en campagnols) se rassemblent pour passer la nuit dans des bosquets ; leur comptage est alors plus aisé. Ce suivi fait l'objet d'une coordination nationale depuis 2007 avec la mise en place d'un comptage simultané des dortoirs à la mi-janvier. Ce comptage a fait des émules dans d'autres pays ou régions d'Europe et c'est ainsi que la Suisse, la République tchèque, l'Italie et certaines provinces d'Espagne ou du

Royaume-Uni se sont jointes à nous. Dans le Massif central, beaucoup des sites de rassemblement des milans royaux sont à une altitude importante et le nombre d'oiseaux présents lors du comptage simultané est tributaire des conditions météorologiques, notamment de l'enneigement, mais aussi de la densité des populations de campagnols terrestres. Récemment, nous avons pu mettre en évidence que certains cou-

ples nicheurs restent sur leur site de nidification sans se regrouper dans des dortoirs communs tant que les conditions météorologiques le leur permettent. Il existe donc des limites et des biais certains à ce suivi, toutefois sa reconduction sur le long terme et à plus large échelle doit nous permettre d'estimer l'évolution de cet hivernage, notamment dans un contexte de réchauffement climatique global et de la dispari-

tion progressive des décharges qui permettent aujourd'hui à une part importante de la population d'hiverner. La capacité d'accueil des oiseaux en période hivernale au sein des principales populations nicheuses pourrait révéler à terme une importance majeure ; il apparaît en effet que les populations nicheuses de Suisse, de Scanie (Suède) et du Royaume-Uni, où les hivernants sont également nombreux, sont en augmentation contrairement à d'autres populations nicheuses en déclin. Le Massif central accueille selon les hivers entre 1 000 et 2 000 hivernants sur une vingtaine de sites, soit près du tiers de la population hivernant en France qui compte entre 5 000 et 6 000 individus essentiellement répartis sur le piémont pyrénéen. Ces dernières années quatre dortoirs ont disparu après la fermeture de décharges en Haute-Loire et dans le Cantal ; ce sont à chaque fois entre 50 et 200 oiseaux qui ne trouvent plus pittance sur leur site d'hivernage habituel.

Le deuxième domaine consiste au suivi de la population nicheuse. Initié en Haute-Marne par un bénévole de la LPO Champagne-Ardenne, il s'est étendu progressivement à l'Auvergne puis plus largement au Massif central, mais aussi à la Bourgogne et à la Franche-Comté, et plus récemment aux Pyrénées et à la Corse. Ne pouvant être réalisé sur l'ensemble des populations nicheuses, ce suivi porte sur des zones échantillons, généralement d'une surface d'une centaine de kilomètres carrés. Elles peuvent concerner de petits noyaux relictuels comme le Bassigny en Haute-Marne ou l'Auxois en

Le suivi mené depuis 2005 montre une stabilité du nombre de couples nicheurs

Côte-d'Or. Dans le Massif central, ces zones concernent soit des noyaux à forte densité au cœur des principales populations (Chaîne des Puys dans le Puy-de-Dôme, Planèze de Saint-Flour dans le Cantal, plaine de Langeac en Haute-Loire), soit des secteurs à densité plus faible situés aux bordures de l'aire principale et donc potentiellement plus fragiles (gorges de la Dordogne, de la Sioule, de la Truyère, plateau Ardéchois, Margeride, etc.). Ce suivi a pour but de connaître la dynamique de ces populations échantillon, c'est-à-dire l'évolution du nombre de couples et leur productivité (taux d'échec, nombre de jeunes à l'envol). Dans le Massif central, le suivi mené depuis 2005 montre une stabilité du nombre de couples nicheurs dans les zones d'étude. La population de la Chaîne des Puys a même récemment augmenté avec le cantonnement de nouveaux couples, malheureusement l'année 2011 aura vu disparaître près de 50 % des couples nicheurs et de nombreux immatures potentiellement aptes à reconstituer cette population décimée par le poison. Le suivi de la reproduction montre de fortes variations interannuelles et entre les différentes zones d'étude. Si les années à la pluviométrie faible en période d'élevage des poussins et à forte densité de campagnols permettent des succès de reproduction parmi les plus élevés d'Europe, certaines années sont catastrophiques. L'une des principales populations de France, située sur la Planèze de Saint-Flour, connaît chaque année de façon récurrente un succès particulièrement faible et inquiétant.

UNE PREMIÈRE PLACETTE "ÉLEVEUR"

La LPO Loire avait déjà été précurseur en créant en 1998 la première placette de nourrissage hivernale pour le milan royal en France. Nous continuons notre engagement en faveur de la protection de cette espèce en réalisant la première placette d'alimentation "éleveur".

Il s'agit d'une action préconisée dans le Plan National d'Action et mise en œuvre dans le cadre du programme interrégional Massif central coordonné par la LPO Auvergne. À l'instar de ce qui a déjà été réalisé pour les vautours, elle a pour objectif d'agir sur la ressource alimentaire en permettant au milan de retrouver son rôle d'équarrisseur naturel. Le principe de base étant de définir un emplacement où un éleveur peut apporter les animaux issus d'une mortalité naturelle de son élevage et de laisser faire la nature. Cela présente également l'avantage pour l'agriculteur d'économiser des frais d'équarrissage. Tout le monde y trouve son compte !

Après un long parcours administratif pour obtenir toutes les autorisations nécessaires auprès des services de l'Etat, nous avons enfin obtenu le feu vert à l'automne 2011. Parallèlement à ces démarches, nous avons contacté un agriculteur volontaire et identifié une parcelle qui conviendrait pour l'installation de la placette. Très vite, une équipe de bénévoles se constitue pour réaliser le chantier. Il aura fallu cependant plusieurs samedis pour tronçonner, défricher, creuser, planter, scier, visser, mais grâce à l'énergie et la bonne humeur de tout le monde, le résultat est là et la placette est achevée. L'arrêté préfectoral qui officialise l'ouverture de cette placette a été signé le 25 janvier 2012. Située au sud des Monts du Forez au cœur d'un des derniers noyaux de population reproductrice de notre département, nous espérons qu'elle aura un effet positif direct notamment sur la productivité en jeunes à l'envol.

Trouver un agriculteur volontaire n'était a priori pas le plus simple dans cette opération. Nous tenons donc à remercier chaleureusement M. Blanc, éleveur ovin à Estivareilles (et par ailleurs élu municipal et membre actif de l'ACCA locale !). Très vite quand nous lui avons proposé le projet, il a accepté que cette placette soit construite chez lui. Sa conviction de l'intérêt du projet et sa motivation nous ont été d'une aide précieuse.

Construction d'une pacette d'alimentation pour milans royaux.



© LPO Loire

SÉBASTIEN TEYSSIER, LPO LOIRE



© LPO Loire



1 © Sébastien Heinerich



2 Romain Riols



3 Charline Giraud



© Bruno Berthémy

1 : la combinaison colorée rouge/jaune-rouge/bleu dont est équipé ce milan royal est unique, à chaque lecture, elle apportera des informations sur la survie de l'oiseau. 2 et 3 : en juin, les jeunes sont bagués. Mensurations, poids et état sanitaire sont notés lors du baguage de ces deux jeunes. Avril, ce milan royal va avoir presque un an, son plumage juvénile usé va être progressivement remplacé par le plumage adulte.

Enfin, un troisième type de suivi, par baguage et marquage alaire des poussins, sous l'égide du Centre de Recherches par le Bagueage des Populations d'Oiseaux (CRBPO), a été mis en place dès 2005 sur certaines des principales zones d'étude.

Ce programme vise à connaître les paramètres démographiques en évaluant notamment le taux de survie et la dispersion des milans en identifiant les zones d'hivernage, la fidélité au site de naissance (philopatrie) et le recrutement. Les jeunes milans sont ainsi équipés avant leur envol d'une marque de deux couleurs sur chaque aile. Ces combinaisons permettent ainsi une identification individuelle des oiseaux à distance. En sept ans, plus de 500 jeunes milans royaux ont été bagués dans le Massif central et plus de 2 000 contrôles ont été effectués. Les premiers enseigne-

Il semble que la sédentarisation augmente avec l'âge

ments apportés par ce programme demandent à être confortés par encore plusieurs années de suivi, néanmoins nous pouvons déjà dire que les jeunes milans du Massif central, sauf rares exceptions, quittent tous leur lieu de nais-

sance en fin d'été et en début d'automne pour aller passer l'hiver en Espagne, plus particulièrement dans les provinces du centre-ouest : Castilla y León, Madrid et Castilla la Mancha. La plupart de ces oiseaux prendraient donc une direction sud-ouest via le Pays basque, néanmoins une part non négligeable opte pour un axe sud via la partie est des Pyrénées pour hiverner en Catalogne et en Aragon. Environ 40 % des jeunes oiseaux marqués sont contrôlés au printemps suivant sur leur zone de naissance, ce qui témoigne d'une forte philopatrie. Ils n'y reviennent qu'à par-

tir de la fin de mars et surtout en avril, voire seulement en mai, contrairement aux adultes qui sont sur leurs sites de nidification dès février. En été, ces jeunes immatures sont plus rarement contrôlés et quelques observations en Champagne, Bourgogne et Suisse témoignent d'un erratisme vers le nord. À l'automne, à la faveur de la reconstitution des dortoirs au sein des zones d'étude, les oiseaux sont souvent à nouveau contrôlés et une partie d'entre eux choisit de ne pas retourner en Espagne mais de tenter un hivernage localement. Il est certain qu'il existe des différences individuelles quant à la stratégie migratoire, mais il semble que la sédentarisation augmente avec l'âge. Les premières analyses statistiques effectuées par le CNRS pour le colloque international milan royal en Franche-Comté en 2009 proposent un taux de survie de 60 % sur les deux premières années de vie des oiseaux. À l'avenir, nous pourrions mieux définir ce taux en fonction de

LE MILAN ROYAL SOUS LA MENACE DE LA BROMADIOLONE



1, 2 et 3 : malgré l'enfouissement des appâts empoisonnés à l'aide d'une charrue, les campagnols meurent nombreux en surface et sont consommés par les prédateurs qui s'empoisonnent à leur tour. Ci-dessous : un jeune milan royal, né au sein de la dernière petite population nicheuse de Bourgogne, n'aura vécu que six mois avant de succomber au poison répandu par dizaines de tonnes dans le Puy-de-Dôme.

La bromadiolone est un anticoagulant qui tue par hémorragie interne les animaux qui l'absorbent. Ce produit est utilisé par les particuliers, les collectivités dans le but d'éliminer les rongeurs - souris, rats dans les égouts - et par les agriculteurs pour lutter contre le campagnol terrestre dans les herbages. Cette espèce, lorsqu'elle est en trop grosse densité, du fait de sa consommation d'herbe et des tumulus de terre qu'elle excave, affecte la productivité en fourrage, la qualité du lait des vaches et le matériel de fauche. Ces petits mammifères alors empoisonnés et devenus plus vulnérables sont consommés par un grand nombre de prédateurs et de nécrophages. Les buses et les milans, les renards, les hermines, les chats forestiers et domestiques sont à leur tour victimes de la bromadiolone après avoir ingéré quelques campagnols empoisonnés.

Les résultats des dernières analyses effectuées par les laboratoires vétérinaires montrent que tout le réseau alimentaire est touché. La présence de bromadiolone a été découverte dans des poissons, des écrevisses, des insectivores, des rongeurs, des loutres et même des visons d'Europe. Le début d'un pic de pullulation de campagnol terrestre a commencé au printemps 2011, dans les prairies

du secteur de la Chaîne des Puys et des Combrailles dans le Puy-de-Dôme. Des traitements à la bromadiolone des parcelles ont eu lieu.

Les couples nicheurs de milans royaux de la zone en question sont suivis dans le cadre du programme national d'action en faveur de cette espèce. Ce suivi a permis de constater la disparition de près de la moitié des couples et de découvrir sous les nids 5 cadavres de milan. Ces cadavres n'ont malheureusement pas pu être analysés car leur état de décomposition étaient trop avancés, la preuve de l'impact des traitements à la bromadiolone n'a donc pu être apportée au printemps. Cet automne, le pic de pullulation des campagnols était à son point culminant. Les traitements ont repris alors



que des centaines de milans migrateurs étaient présents. Une adhérente nous a alerté que sur sa commune, 5 cadavres de milans avaient été retrouvés à proximité de parcelles traitées. Un appel aux bénévoles a été lancé pour retrouver un maximum de cadavres de prédateurs, preuves de l'impact sur la faune de la bromadiolone. Nous les remercions tous pour le travail qu'ils ont fourni ! Les résultats sont terrifiants, entre le 1^{er} novembre et le 29 décembre 2011 : 44 cadavres de rapaces dont 28 milans royaux ont été retrouvés morts, combien d'autres n'ont pas été découverts ? Localement les pouvoirs publics ont été alertés et l'arrêt des traitements a eu lieu sur 22 communes du Puy-de-Dôme, mais ils continuent dans d'autres secteurs de la région où les milans royaux sont présents. La LPO Auvergne continue son travail pour que les solutions alternatives à l'utilisation de ce poison soient mises en place.

La LPO France et la mission Rapaces se préparent à agir au niveau européen pour que l'utilisation de la bromadiolone ne soit plus autorisée comme cela devait être le cas en France à partir du 1^{er} janvier 2011...

SABINE BOURSANGE ET ROMAIN RIOLS,
LPO AUVERGNE



© Bruno Berthémy

Ce milan royal immature consomme sa proie tout en volant, cette technique est particulière aux milans et aux petits faucons insectivores.

chaque classe d'âge. Ce taux de survie "moyen" couplé à une productivité trop faible pourrait expliquer la faible dynamique de l'espèce. Ce programme de marquage coloré apporte aussi une surprise, celle du très faible recrutement constaté. En 2011, seuls deux mâles et huit femelles ont été trouvés nichant dans les zones d'étude. Ce chiffre nous paraît très faible et ouvre de multiples questions : les oiseaux s'installent-ils majoritairement en dehors des zones d'études ? Le taux de mortalité est-il beaucoup plus élevé que les premières analyses ne le laissent penser ? Les oiseaux mettent-ils de nombreuses années avant de se cantonner et de tenter une nidification ? Nous avons une partie de la réponse pour cette dernière question, en effet les oiseaux qui se sont installés pour nicher l'ont fait seulement dans leur 3^e ou 4^e année, certains oiseaux dans leur 5^e et même 6^e année ne sont toujours pas nicheurs !

Une conservation complexe à mettre en place

Le milan royal a une répartition relativement diffuse et est intimement lié aux pratiques agricoles. Des mesures de conservation ciblées sur des sites précis comme cela a été fait dans le cadre d'autres plans d'actions qui bénéficient par exemple au balbuzard pêcheur ou au faucon crécerellette ne sont donc pas possible pour le milan royal. Les études

concernant sa biologie et notamment les facteurs qui affectent sa dynamique n'ayant pas encore apporté tous les résultats escomptés, il est encore difficile d'identifier les mesures les plus efficaces à mettre en place. La conservation de l'espèce passe donc aujourd'hui par la promotion de mesures agri-environnementales dans le cadre des zones de protection spéciales (ZPS) désignées au titre de Natura 2000. Ces mesures contractuelles, généralement effectives sur de petites surfaces et pas forcément

UN FILM SUR LA SAUVEGARDE DU MILAN ROYAL

Fruit d'une co-réalisation entre Catiche Production et Laurent Charbonnier Production, ce film de 26 minutes sur le milan royal présente sa biologie, les paysages qu'ils occupent dans le Massif central, les acteurs et actions du programme de sauvegarde du milan royal dans le Massif central (placette d'alimentation hivernale, placette éleveur et témoignage de celui-ci, opération de baguage des jeunes, témoignage d'un agronome sur les paysages du Massif central, le rôle du milan royal dans l'écosystème, les problèmes liés à l'empoisonnement des campagnols terrestres... Un des objectifs de ce film est de faire prendre conscience du rôle de chacun dans la préservation de ce rapace.

Le Milan Royal, histoire d'une sauvegarde. Film de Christian Bouchardy et Laurent Charbonnier, produit par la LPO Auvergne en collaboration avec l'ALEPE, le CORA Ardèche, la LPO Aveyron, la LPO Loire et la SEPOL.

© LPO Auvergne



© LPO Auvergne



Les élèves de l'école de Mazaye, dans le Puy-de-Dôme, découvrent à travers le jeu le cadre de vie du milan royal.

adaptées à l'espèce ne sont donc pas l'outil adéquat d'autant plus que d'importantes populations de milans royaux ne se trouvent pas dans les ZPS. Dans ce cadre, nous avons pu toutefois développer une mesure de conservation et de restauration des bosquets de pins sur la ZPS de la Planèze de Saint-Flour, qui accueillent plusieurs dizaines de couples de milans.

Une autre mesure concrète est la construction de placettes d'alimentation. À ce jour, quatre sont opérationnelles dans le Massif central, elles ont été mises en place pour pallier la fermeture (ou future fermeture) de décharges d'ordures ménagères afin de favoriser l'hivernage et ainsi limiter les risques liés à la migration et à l'hivernage en Espagne (voir encart). Nous essayons aussi de promouvoir des placettes d'alimentation gérées directement par des éleveurs, la réglementation le permettant dorénavant. Une placette de ce type fonctionne en Auvergne et deux autres vont bientôt voir le jour.

En 2011, grâce au suivi de la reproduction et de l'hivernage dans le sud-ouest du Puy-de-Dôme, nous nous sommes aperçus de l'impact considérable d'importantes campagnes de lutte contre le campagnol terrestre par empoisonnement à la bromadiolone (voir encart). La LPO s'est battue pour que cessent ces empoisonnements en communiquant largement dans les médias et auprès des autorités compétentes. La LPO travaille aujourd'hui énergiquement à la modification des règles et arrêtés nationaux et préfectoraux qui encadrent l'utilisation de ce poison, et à la mise en place de mesures de lutte préventive.

Faire découvrir le milan royal pour le sauvegarder

La conservation du milan royal passe aussi par sa valorisation en tant que symbole des espaces ruraux de moyenne montagne auprès du monde agricole, du grand public et des politiques. De nombreuses animations ou sorties

sont organisées par les différentes associations de protection de la nature du Massif central qui participent au programme. (ALEPE, LPO Ardèche, LPO Aveyron, LPO Loire, LPO Auvergne). Le programme de sensibilisation est destiné aux écoles, collèges et lycées sur les secteurs où le milan royal est présent. Diverses activités pédagogiques permettent d'aborder la biologie de l'espèce, son milieu de vie, et de réfléchir collectivement à des actions de préservation. C'est ainsi que 4 000 scolaires ont été sensibilisés à la connaissance de l'espèce et à sa protection depuis le début du programme. Enfin, en organisant des sorties, des conférences ou encore des projections du film *"Le milan royal, histoire d'une sauvegarde"*, les associations ont pu sensibiliser le grand public soit 2 200 personnes sur l'ensemble du Massif central.

La conservation du milan royal passe aussi par les actions de sensibilisation auprès du monde agricole, du grand public et des politiques

La mise en œuvre du deuxième Plan National d'Action, en cours de rédaction par les LPO Auvergne, Champagne-Ardenne et Mission Rapaces, devra permettre la continuité des actions engagées dans le cadre du premier plan ; toutes nécessitent en effet d'être poursuivies à plus long terme. Les populations nicheuses et hivernantes doivent faire l'objet d'une veille constante, le programme de baguage n'apportera des réponses claires aux questions posées qu'à condition de pouvoir analyser un jeu de données suffisamment important. Les actions de conservation sont un travail de longue haleine, dépendantes des politiques agricoles, des financements alloués au réseau Natura 2000 et de notre capacité à élever au rang de symbole ce majestueux rapace qu'est le milan royal. Il est, tout comme la très menacée pie-grièche grise, une espèce étroitement liée aux pratiques agricoles menées dans les régions d'élevage. Chacun, amateur de viande ou de produits laitiers, peut par ses choix de consommation, influencer sur les modes de production et la qualité de vie des agriculteurs.

ROMAIN RIOLS, LPO AUVERGNE



**100 ANS
D'ACTIONS
POUR LA NATURE**

DECouvrez LE MONDE DES OISEAUX AVEC LA LPO

A chacun sa revue !



1 an
4 numéros
24,00 €

L'OISEAU MAG Junior

La revue nature
pour les 7-12 ans
(28 pages en couleurs)
Un tas de rubriques
passionnantes : Dossier,
Zoom sur une espèce,
Jeux en folie, Bricolages,
Reporters en herbe ...



1 an
4 numéros
19,50 €

Rapaces de France

est un hors-série
annuel réalisé
par la Mission Rapaces
de la LPO



1 an
6 numéros
44,00 €

...et tous les
deux mois,
Ornithos,
la revue de
l'ornithologie
de terrain



1
numéro/an
4,50 €

Renseignements et abonnements :

LPO - Fonderies Royales - BP 90263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX

05 46 82 12 34 - www.lpo.fr

